

CROWN SIEM

Boulevard Giscard d'Estaing
01 B.P. 1242 Abidjan 01
CÔTE D'IVOIRE
Tél. : (225) 21 75 09 00
Fax : (225) 21 35 03 94
e-mail : crown.siem@eur.crowncork.com



Communiqué

Fractionnement des actions CROWN SIEM

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société CROWN SIEM qui s'est tenue le 20 juin 2018 a approuvé la proposition du Conseil d'administration de procéder à un fractionnement des actions CROWN SIEM dans un rapport de 1 pour 40.

En conséquence la valeur nominale qui s'élevait à 3 000 FCFA auparavant sera désormais de 75 FCFA et le nombre d'actions sera multiplié par 40 pour être porté à un total de 25 189 600 actions dont 2 623 680 actions composant le flottant.

Ce fractionnement a pour objectif de respecter la nouvelle réglementation instituée par l'instruction n°01-2017/BRVM/DG de la BRVM fixant le volume minimum des titres composant le flottant des sociétés cotées.

Conformément à la décision N° 2017-017-BRVM-CA prorogeant le délai imparti aux sociétés cotées pour procéder au fractionnement de leurs actions, cette opération sera effective pour les actions CROWN SIEM (SEMC) le 20 Décembre 2018, à l'ouverture du marché.

Fait à Abidjan, le 04 Décembre 2018

Le Directeur Général



GB03/60836